



RéCapiTuLons

Comité Technique Local

DRFIP 44

05 octobre 2017

La CGT a lu une déclaration liminaire (consultable [ici](#)) évoquant le contexte général.

Approbation des Pvs des CTL des 4 oct 2016, 20 déc 2016, 20 et 23 mars 2017 et 14 avril 2017

La CGT a soulevé le problème de la signature des PV soumis à approbation. Sur 4 PV, seulement un a été signé (celui où la CGT était secrétaire). Dans ces conditions, il est difficile d'approuver ces PV. Du coup, seuls 2 PV sont approuvés (un a pu être validé en séance). Les deux autres PVs seront revus au prochain CTL.

Changement des horaires d'ouverture de la pairie départementale

Point technique de mise à jour des horaires d'ouverture au public pour avoir les mêmes que ceux de la Trésorerie Nantes Amendes sise dans le même bâtiment. Il n'y a pas de réduction des horaires d'ouverture et les agents sont favorables à ce décalage des horaires, la modification est adoptée.

Vote :	Pour	CGT (3) CFDT (2)
		Solidaires (3) FO (2)

Modification des SAID du SIP-E Chateaubriant

Sujet récurrent mis en œuvre aujourd'hui, la Direction n'a pas validé l'an dernier un projet avec un seul secteur ! Pour la Direction, le passage à deux secteurs permet d'avoir un référent foncier par secteur, de gérer le turn over d'agents avec des problèmes de formation.

Pour la CGT, il ne s'agit pas seulement d'un problème organisationnel. Une fois encore il faut faire face à un problème de sous-effectifs. Bref, « la charge de travail est « équilibrée » entre les deux secteurs », c'est-à-dire que l'on équilibre la pénurie !

À la question de l'absence de fiche d'impact et de passage en CHSCT, la Direction a répondu qu'il n'y a pas de problème d'amiante sous la cloison déplacée, que les problèmes d'éclairage

sont étudiés (écrans face aux fenêtres).

Concernant le restaurant, le dossier est à Bercy (parmi des centaines...), une piste est lancée pour accueillir des rationnaires de l'Éducation Nationale.

Vote :	Contre :	CGT (3)	CFDT (2)
Abstention :		Solidaires (3)	FO (2)

Bilan CHSCT 2016

En bref : difficulté en début d'année pour définir les priorités, énorme travail sur l'amiante, grosse activité immobilière avec 5 commissions immobilières réunies, une activité formation toujours importante mais à revoir pour mieux faire le lien entre formations et plan de prévention. La DRFIP s'est engagée fortement dans le financement des actions du CHSCT.

Sur l'amiante, il y a eu d'énormes progrès de fait notamment sur l'état des lieux et le recensement des matériaux amiantés dans le département. Une information préalable sera faite systématiquement auprès des entreprises extérieures intervenantes, notamment pour les responsabiliser vis-à-vis de leurs salariés, avec signature d'un bordereau pour formaliser la chose. Au cas particulier, les travaux dans les sanitaires à Graslin n'ont pas été faits selon les instructions et des dégagements de poussières sans confinement ont été observés. La Direction rencontrera l'entreprise pour mettre les pendules à l'heure.

Les travaux immobiliers ont été importants (De Gaulle, Graslin, Pornic).

Il est rappelé sur les questions d'hygiène qu'en cas de problème, il faut faire remonter à la chef d'équipe. Cet été encore, certains collègues se sont permis « d'engueuler » des personnels de nettoyage remplaçants...évidemment plus en difficulté pour remplir l'ensemble des tâches qui leur incombent.

DUERP et PAP

La CGT a fait les remarques suivantes :

« 1 Vidéosurveillance

Mise en place de dispositif de vidéo surveillance : la CGT demande une consultation et une information systématique du CTL avant toute décision d'installer des caméras.

2 Risque amiante

Plusieurs éléments positifs sur les risques liés à l'amiante comme la volonté de réaliser les contrôles triennaux des matériaux amiantés ou la mise en œuvre des mesures correctives à Graslin, Audubon, Pornic.

Nous aurions aimé plus de précisions sur 2 points :

- la numérisation et le classement du DTA avec l'insertion de liens vers la fiche récapitulative
- la fiabilisation de la signalétique (exhaustivité, clarification)

3 Prévention tertiaire

Sur les priorités de niveau 3, le terme « actions de prévention tertiaires » est inadapté et prête à confusion. Ce terme désigne des actions de réparation, ce qui n'est manifestement pas le cas ici puisqu'on est plus sur des actions de formation, donc des actions de prévention secondaire.

4 Risques routiers

Pour la CGT, l'offre de formation concernant les risques routiers devrait être étoffée par une formation du type « circuler à vélo en ville ». L'augmentation récente de la part des déplacements à vélo s'accompagne d'une augmentation de la fréquence des accidents de trajet impliquant des cyclistes. La DRFIP devrait tenir compte de cette évolution dans sa politique de prévention du risque routier.

Enfin les actions de prévention sur les risques routiers ne se résument pas à des actions de formation. Des mesures organisationnelles pourraient également être introduites. »

Sur le risque routier, il n'y a pas eu d'accident sur un trajet mission depuis très longtemps. L'essentiel des cas, ce sont des accidents de trajet de domicile/travail.

Nous allons entrer dans la phase de mise à jour du DUERP, avec deux axes : partir du travail réel et côter les risques le plus justement possible.

Bilan de la campagne IR

Question liminaire sur la formation des étudiants stagiaires et des services civiques affectés à l'accueil : les étudiants IPAG ont déjà des connaissances sur la fiscalité, les services civiques sont sélectionnés pour leur appétence aux outils informatiques. Ils sont formés à la déclaration en ligne. **Rappelons que les services civiques ou étudiants ne doivent pas se substituer aux agents titulaires !** Et il est quand même formidable de faire « vendre » la dématérialisation à l'usager par des jeunes précaires.

Hausse de l'afflux dans les accueils sur cette campagne de 6 % en global, avec des hausses de 32 % au SIP Saint Nazaire et au SIP Rezé, pourquoi ? Sur l'accueil à Saint Nazaire, le bilan est très « lissé » or il y a eu des difficultés. (notamment avec un accueil dégradé en raison des travaux à De Gaulle) De même cette augmentation soudaine de la fréquentation doit s'expliquer en partie par un mauvais décompte de la charge de travail les années précédentes.

La fin du pool téléphonique à Cambronne a sans doute une incidence sur l'affluence aux accueils, même si le CDC de Chartres a traité 20 000 appels pour le 44. **Empiriquement, on peut quand même se poser la question de la qualité de la prise en charge des appels téléphoniques.** De même le mini pool téléphonique conservé à Cambronne a eu peu d'appels et la CGT a posé la question de l'accessibilité à ce service par l'usager. Le fait qu'il n'y ait pas de grandes nouveautés fiscales n'explique pas cette hausse, même si les contribuables ont été perturbés par la 2042 RIC.

Sur l'accueil, la CGT a mené une enquête auprès des usagers des accueils physiques pour mieux appréhender les motivations et le ressenti des usagers. Si l'appréciation de l'organisation de l'accueil est bon, dans les motivations du déplacement vient en premier la difficulté d'avoir un agent au téléphone.

À noter, l'importance de l'accueil fiscal de premier niveau dans les trésoreries, **un argument de plus pour pérenniser notre réseau de trésorerie.**

Rapport de gestion RH 2016

Le constat est fait que les données genrées sont peu nombreuses alors que c'est un axe de travail retenu par le ministère (et notre syndicat !). Du fait de départs encore massifs à la retraite, le turn over est important dans notre département (77 départs en 2016, un potentiel de 125 départs en 2017 et 68 en 2018). Et la moyenne d'âge reste élevée (50 ans et 8 mois) avec 62% de collègues qui ont plus de 50 ans.

Le nombre de jours d'arrêt maladie pour accident de service a explosé, renseignements pris, cela concerne peu de personnes mais pour des longues durées.

La CGT regrette la disparition des éléments Formation et Dialogue social dans le rapport de gestion, de même il n'y a aucune analyse des missions, ce qui donne une présentation très lisse de l'état de la direction. Si cela remonte tel quel à Bercy, nous pouvons être inquiets car cela est de nature à poursuivre les destructions d'emplois et des missions.

La Direction répond que dans le dialogue de gestion avec la DG, les éléments qualitatifs, des moyens, sont développés.

Gel du poste de chef de service du SPF de Chateaubriant

En préambule, **la CGT** s'étonne de voir passer en CTL un gel de poste, certes il s'agit d'un chef de poste, mais nous constatons que la Direction fait moins de cas des gels des postes A, B et C. Sur le fond, la gestion indifférenciée des A et A+ ne nous convient pas. De même, nous posons la question de la pérennité du poste dans ce contexte.

La direction répond que très bientôt les notaires auront accès au fichier immobilier ce qui fera baisser de 60 % les demandes (pas la charge de travail) au SPF. L'avancement de ce basculement se fera au fur et à mesure de la mise à jour de l'indexation du fichier (financée par les notaires). Deuxième impact, l'obligation de l'usage de télé@cte à compter du 01/01/2018. De plus, les bases sont nationales et un SPF peut travailler pour un autre.

Clairement, l'avenir des SPF est sombre, avec des regroupements de structures à venir et des suppressions d'emplois massives.

Questions diverses

ASR – Fermetures de trésoreries

À nos interpellations sur le dossier des quatre fermetures de trésoreries :

La Direction a répondu que sur la méthode et la concertation, la DRFIP s'est déployée à 7 personnes et a vu tous les maires et députés concernés, sur des réunions qui ont pris entre 1 heure et 2 heures et demie. Le calendrier estival, l'absence de Mme PY n'ont pas simplifié les choses dans la phase de concertation avec les élu.es. La Direction attend la décision pour les fermetures avant d'aller voir les agents pour discuter des conséquences RH. Pour les agents de Bouaye, par exemple, ce n'est pas encore stabilisé vu que tout n'est pas tranché. Mais début octobre, la direction ira à Derval et Bouaye

pour informer les agents.

Nous sommes revenus sur les actions de l'intersyndicale qui a rencontré les élu.es. Ceux-ci portent des contre-projets pour maintenir les services publics de proximité. À ce stade, il semblerait prématuré de conclure le dossier des fermetures.

La Direction a affirmé vouloir préserver le réseau de trésoreries y compris « au détriment des postes à enjeux ». Pour cela, elle « renforce » les trésoreries moyennes et essaie de « préserver la qualité du service », « notre seule responsabilité est de faire tourner la Direction avec des moyens en baisse constante ». « Certains postes sont arrivés à une taille critique. Les préserver, ce serait entamer les effectifs des postes à enjeux. Nous n'avons pas de visibilité sur les objectifs de la DG ce qui ne permet pas d'anticiper ».

Pour la CGT, le discours sur les gros postes à enjeux qui doivent avoir les moyens de fonctionner est une escroquerie intellectuelle, car les gros postes sont aussi dans le rouge !

Sur les chiffres présentés aux élu.es, la Direction a su présenter aux élu.es les chiffres qui allaient dans le sens de la Direction. Comble de l'hypocrisie, la Direction laisse entendre que l'on fera des permanences en milieu rural ! *On sait que si cela se met en place, cela ne dure jamais. Et finalement, il ne reste rien.* La DRFIP doit sortir de la passivité et doit alerter Bercy sur les conséquences pour les agents, pour le service public.

Réforme des commissions départementales des Impôts directs et des Taxes sur le Chiffre d'Affaires

Cette commission est régionalisée ce qui entraîne la disparition des instances départementales. Les commissions des départements 49 – 53 – 72 et 85 sont supprimées au profit d'une commission unique basée à Nantes. Cela a un impact sur les usagers car les séances se font en présentiel, de même pour les collègues concernés ainsi que les représentants des contribuables par département, sachant qu'il y aura deux ou trois séances par mois. **Pour la CGT**, cette centralisation à Nantes va entraîner beaucoup de perte de temps pour les collègues des autres départements concernés, avec des temps de déplacement pouvant être conséquents. La charge de travail qui va retomber sur la DRFIP 44 n'est pas évaluée. Il y a déjà un A prélevé dans les services de contrôle. **La direction répond** que le stock a été réduit dans les départements avant transfert. La commission fera en sorte de réunir la commission sur des dossiers du même département. Les problèmes

de prescriptions pourront néanmoins interférer dans le planning. **La CGT** a demandé un bilan du fonctionnement de la commission (affaires en stocks, reçues, dossiers traités, sens des décisions ...).

Travaux Graslin

L'importance du marché toiture et façades, ainsi que celui de l'électricité et l'isolation a conduit à déléguer à l'antenne immobilière la conduite des travaux, en association avec la préfecture et le rectorat. A ce stade, on attend la convention conclue entre les 3 administrations pour pouvoir lancer les marchés publics.

Travaux Saint Nazaire

Suite aux problèmes de toiture, des dégâts des eaux se sont produits qui vont nécessiter des travaux. Des travaux d'urgence ont été faits, avec l'installation de gouttières extérieures. Cela doit empêcher que cela se reproduise. Reste à faire la remise en état, ce qui commence par une bonne ventilation des locaux pour assécher les cloisons.

Trappes électriques à Versailles

Un accident à l'issue d'une réunion pose la question de la conformité de ces trappes dont les clapets sont tranchants comme des rasoirs. La question est à l'étude.

Affaire des Ephémérides

La Direction avait réservé les éphémérides aux A et A +. "La Direction a mal communiqué" en voulant faire des économies. Reste que la facture globale n'est que de 1 600 € et on s'explique mal que la recherche d'économie débouche sur un dispositif aussi inégalitaire. **Pour la CGT**, un recensement préalable des besoins des agents aurait permis d'arriver aux mêmes économies sans froisser personne.

Avenir du Pôle de Régularisation Déclaratif

752 dossiers traités, 22 millions d'€ de droits et 14 millions de pénalités mis en recouvrement. Au 31/12, le régime de faveur s'arrête. Il reste 1500 dossiers en stock ce qui représente grosso modo un an d'activité. Mais à l'approche du 31/12, il est possible que le nombre de dossiers gonfle. Il est aussi possible que des arbitrages soient faits entre les différents pôles de régularisation ce qui ne donne à ce jour aucune visibilité après le 31/12/2018.

Vos représentant-es CGT lors de ce CTL :

Marielle ARTEAUD (02.51.12.84.97)
Christophe BEDU (02.51.12.86.92)
Pierre-Yves GRELLIER (02.51.12.82.10)
Franck MAINGUY (02.51.12.81.87)



Contacter la CGT

- Cgt Finances Publiques 44, 2 rue du Général Margueritte 44000 Nantes
- Téléphone : 02 51 12 87 08
- Courriel : cgt.dr44@dgfip.finances.gouv.fr
- Internet : <http://www.dgfip.cgt.fr/44/>